



CITROËN

AMI

Manuel d'utilisation

nothing
moves us
like citroën

BIENVENUE

Nous vous remercions d'avoir choisi une Citroën AMI.

Ce document présente les informations et recommandations indispensables à la découverte en toute sécurité de votre objet de mobilité, ci-après dénommé le "véhicule". Il est fortement recommandé d'en prendre connaissance. Votre véhicule reprend une partie des équipements et accessoires décrits dans ce document selon le pays de commercialisation.

Les descriptions et figures sont fournies sans engagement.

Ce véhicule est commercialisé par Automobiles CITROËN, société anonyme au capital social de 159.000.000 euros dont le siège social est situé 2-10 boulevard de l'Europe, 78300 POISSY, et immatriculée auprès du RCS de Versailles sous le numéro 642 050 199, ci-après dénommée le "Constructeur", qui se réserve le droit de modifier les caractéristiques techniques, équipements et accessoires sans être tenu de mettre à jour le présent document. Pour toute intervention sur le véhicule, s'adresser au réseau du Constructeur, ci-après dénommé le "réseau agréé". Le Constructeur atteste, par application des dispositions de la réglementation européenne (directive 2000/53/CE) relative aux véhicules hors d'usage, qu'il atteint les objectifs fixés par celle-ci et que des matières recyclées sont utilisées dans la fabrication des produits qu'il commercialise. Les reproductions et traductions même partielles de ce document sont interdites sans autorisation écrite du Constructeur.

POUR ACCÉDER AU MANUEL D'UTILISATION



ONLINE

Consultez ou téléchargez le Manuel d'utilisation à l'adresse suivante :

<http://service.citroen.com/ACddb/>

Scanner ce QR Code pour un accès direct.

Sélectionnez :

- la langue,
 - le véhicule et sa silhouette,
 - la période d'édition du Manuel d'utilisation correspondant à la date
- de la 1ère mise en circulation du véhicule.



Ce pictogramme signale les dernières informations disponibles.



VERSION IMPRIMÉE

Commandez le Manuel d'utilisation complet au format papier auprès du réseau CITROËN.

Introduction	1	Éco-conduite	23
Clé	2		23
Sécurité - Véhicules électriques	2		23
Moteur électrique	3	Recommandations de conduite	23
Accessoires disponibles	3	Mobilité électrique	24
Sécurité - Recommandations générales	3		24
Présentation du véhicule	2	En cas d'urgence	5
Vue d'ensemble	5	Feux de détresse	25
Portes	5	Remorquage du véhicule	25
Vitres	6		
Rétroviseurs extérieurs	7	Maintenance et entretien du véhicule	6
Siège conducteur	7	Conseils sur l'entretien et la maintenance	26
Ceintures de sécurité	7	Contrôle des niveaux	27
Systèmes de retenue pour enfants	8	Contrôles périodiques	28
Avertisseur sonore	11	Batterie 12 V	29
Essuie-glaces/Lave-glace	11	Changement d'un balai d'essuie-glace	32
Éclairage extérieur	12	Remplacement d'un fusible	33
Indicateurs de direction	12	Remplacement d'une ampoule	35
Toit ouvrant	12	Changement d'une roue	36
	12	Éléments d'identification	36
Aménagement intérieur	13		36
Prise USB	13		
Instruments et commandes du tableau de bord	3	Spécifications techniques	7
Instruments et commandes	14	Dimensions	37
Combiné d'instruments avec afficheur monochrome	14	Données du moteur	37
Niveau	14		
Compteur kilométrique	14	Déclaration de conformité	8
Voyants d'avertissement et indicateurs	15		
Ventilation / Chauffage / Désembuage	16		
Démarrage et utilisation	4		
Démarrage/Arrêt du véhicule	18		
Frein de stationnement	18		
Sélecteur de mode de conduite	19		
Mise en roue libre	19		
Charge de la batterie de traction	19		
	21		

Clé



Avertissement pour la sécurité



Information complémentaire



Contribution à la protection de la nature



Localisation par une zone noire de l'équipement / du bouton décrit.

Sécurité - Véhicules électriques

Le véhicule électrique est constitué de deux types de circuit électrique :

- traction du véhicule , réalisée par un module de batterie 48 V.
- alimentation du réseau de bord (combiné d'instruments, feux, ventilation / chauffage, prise USB...) réalisée par une batterie 12 V.

Précautions relatives au circuit électrique 48 V



Les éléments et les câbles qui composent le circuit électrique de traction sont repérés par ce symbole.



Avertissement

Le système de charge du véhicule électrique peut être chaud pendant l'utilisation et après la coupure du contact. Toute intervention ou modification sur le système électrique du véhicule (batterie de traction, câbles et composants visibles de l'intérieur ou de l'extérieur) est strictement interdite

- Risques de brûlure grave ou de choc électrique (court-circuit) !
- En cas de besoin, faire appel au Réseau ou à un atelier qualifié.

Précautions relatives à l'installation électrique



Avertissement

Avant d'effectuer tout branchement, vérifier que l'installation électrique à utiliser est aux normes et compatible avec le véhicule.

En cas de doute, contacter un installateur professionnel.

Précautions relatives au lavage du véhicule



Avertissement

Avant tout lavage du véhicule, vérifier que les vitres et les portes sont correctement fermées.

Ne pas laver le véhicule pendant la procédure de charge de la batterie de traction.

Précautions en cas de panne



Avertissement

En cas de panne électrique générale, le véhicule n'est plus propulsé par le moteur électrique .

Amener impérativement et rapidement le véhicule jusqu'à un endroit sécurisé, tout en respectant les règles de sécurité du code de la route.

Immobiliser le véhicule, allumer les feux de détresse, revêtir le gilet de sécurité haute visibilité et sortir du véhicule pour se mettre en sécurité.

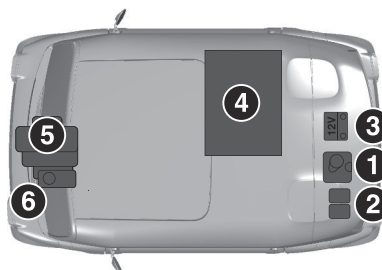
Faire appel au plus vite au Réseau ou à un atelier qualifié.

Précautions relatives aux accidents de la route

⚠ Avertissement
En cas d'accident ou de choc sur le soubassement du véhicule
 Dans ces situations, le circuit électrique ou la batterie de traction peuvent être sérieusement endommagés.
 Stationner dans les meilleures conditions de sécurité.
 Tirer le frein de stationnement et couper le contact.
 Faire appel au plus vite au Réseau ou à un atelier qualifié.

⚠ Avertissement
En cas d'exposition à un incendie
 Sortir immédiatement et évacuer tous les passagers du véhicule. Ne jamais essayer d'éteindre soi-même l'incendie - Risque d'explosion !
 Contacter immédiatement et impérativement les services de secours en les prévenant que le véhicule est de type électrique.

Moteur électrique



1. Réservoir du liquide de lave-glace
2. Boîte à fusibles
3. Batterie de 12 V
4. Batterie de traction/Circuit électrique 48 V
5. Moteur électrique
6. Réservoir du liquide de frein

Accessoires disponibles

Un large choix d'accessoires d'origine est proposé par le Constructeur. Ces accessoires sont tous adaptés au véhicule et bénéficient tous de la référence et de la garantie du Constructeur. Pour plus d'informations sur les accessoires disponibles en après-vente, consulter le site de notre partenaire Mister-Auto ou se renseigner auprès du Réseau agréé.

Extérieur

Enjoliveurs de roue / Sticker de custode / Sticker de bas de porte.

Intérieur

Surtapis conducteur et passager. Filets de porte / Filet de séparation / Crochet devant passager / Rangements en haut de planche de bord. Pince accroche smartphone / Boîtier de connectivité. Rangement dans le volant (version BUGGY).

⚠ Avertissement
 Certains modèles sont livrés avec des barres de toit longitudinales. Ceci à des fins purement esthétiques. Les barres de toit transversales ne doivent pas être installées sur ces barres longitudinales.

Sécurité - Recommandations générales

⚠ Avertissement
 Ne pas enlever les étiquettes apposées en différents endroits du véhicule. Elles comportent des avertissements de sécurité et des informations d'identification sur le véhicule.



Note

Pour toute intervention sur le véhicule, s'adresser à un atelier qualifié disposant de l'information technique, de la compétence et du matériel adapté, ce que le Réseau ou les ateliers qualifiés sont en mesure d'apporter.



Avertissement

Selon la législation en vigueur dans le pays, certains équipements de sécurité peuvent être obligatoires : gilets de sécurité haute visibilité, triangles de présignalisation, éthylotests, ampoules, fusibles de rechange, extincteur, trousse de secours...

Risque élevé de panne



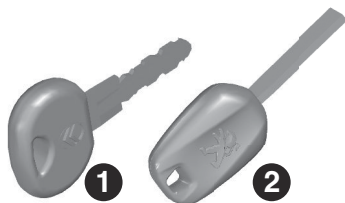
Avertissement

Pose d'équipements et accessoires

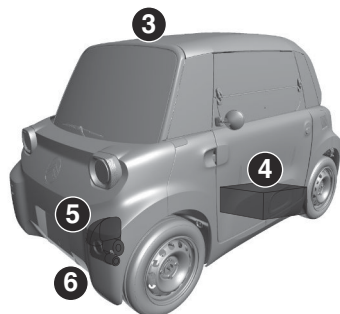
La pose d'un équipement ou d'un accessoire électrique non référencé par le Constructeur peut entraîner une surconsommation et une panne des systèmes électriques du véhicule. Se rendre dans le réseau agréé pour prendre connaissance de l'offre d'accessoires référencés.

Toute modification ou adaptation non prévue ni autorisée par le Constructeur ou réalisée sans respecter les prescriptions techniques définies par ce dernier entraîne la suspension de la garantie commerciale.

Vue d'ensemble

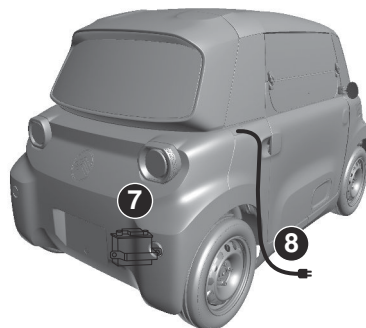


1. Clé d'accès pour le déverrouillage / verrouillage des portes
2. Clé de contact pour le démarrage / arrêt du moteur



3. Toit vitré panoramique

4. Batterie de traction 48 V
5. Moteur électrique
6. Anneau de remorquage intégré



7. Batterie de 12 V
8. Câble de charge

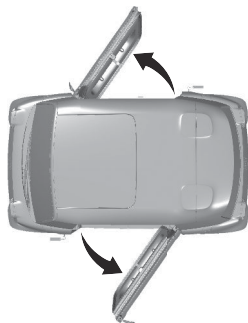
VERSION BUGGY

2



La version AMI BUGGY est une variante du modèle AMI conçue pour une utilisation tout-terrain en plein air. Son intérieur a été revisité, une capote en toile imperméable enroulable a été ajoutée et les portes ont été remplacées par des garde-corps métalliques à charnières.

Portes



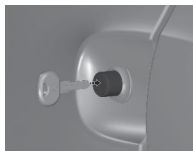
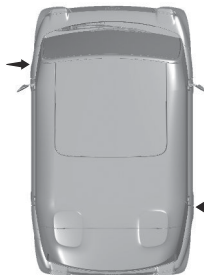
Le véhicule dispose de deux portes à ouverture antagoniste.



Avertissement

Ne pas ouvrir la porte en roulant.

De l'extérieur



- Avec la clé d'accès, tourner vers la droite / gauche dans la serrure de la porte pour déverrouiller / verrouiller.

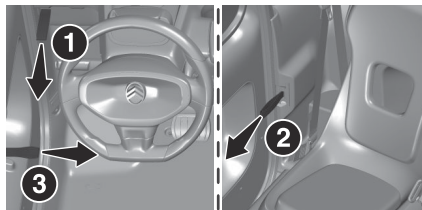
- Appuyer sur la serrure pour entrebâiller la porte.



Avertissement

Après avoir déverrouillé, ne pas tourner la clé vers la gauche, au risque de rester enfermé une fois la porte refermée.

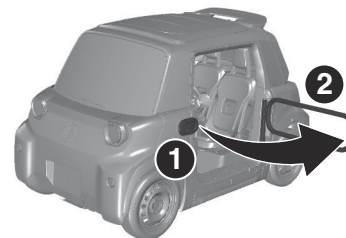
De l'intérieur



- Pour ouvrir la porte conducteur, tirer la sangle **1** située à l'extrémité de la planche de bord.
- Pour ouvrir la porte passager, tirer la sangle **2** située à droite du siège passager.
- Pour fermer la porte, tirer la sangle **3** située au milieu de la porte.

AVEC VERSION BUGGY

Le véhicule est doté de deux portes composées d'un tube métallique à charnières et d'une paroi en plastique repliable qui protège du vent et des projections.



- Pour ouvrir la porte, appuyer sur le bouton **1** pour déverrouiller le tube métallique à charnières **2** et le tirer.
- Pour fermer la porte, appuyer sur le tube métallique à charnières **2** jusqu'à ce qu'il s'encliquète.



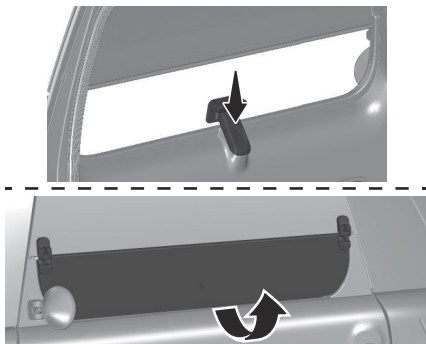
Avertissement

Ne pas s'appuyer, s'asseoir ou poser des objets sur les barres de porte.

Vitres

Chaque vitre est composée de deux parties :

- Une partie supérieure fixe.
- Une partie inférieure mobile.



Pour ouvrir :

- ▶ Appuyer sur la poignée de verrouillage pour libérer la vitre.
- ▶ Relever la vitre jusqu'en butée pour la maintenir complètement ouverte.



Avertissement

Rester vigilant lors de l'ouverture de la vitre - Risque de déverrouillage et de rabattement en roulant, si la vitre est mal verrouillée en butée ou en cas de chaussée très déformée.

Pour fermer :

- ▶ Tirer la vitre pour la déverrouiller à l'extérieur.
- ▶ Rabattre complètement la vitre pour qu'elle se verrouille en butée.

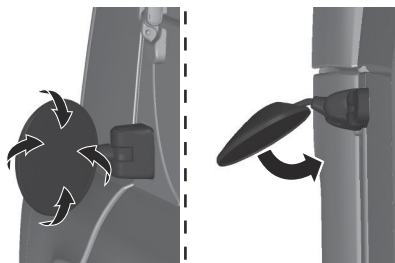
- ▶ Appuyer sur la vitre pour vérifier son bon verrouillage.



Avertissement

Rester vigilant lors de la fermeture de la vitre - Risque de pincement des doigts !

Rétroviseurs extérieurs



Les rétroviseurs extérieurs sont réglables et rabattables manuellement.

- ▶ Manipuler le rétroviseur dans les quatre directions pour obtenir la meilleure visibilité.

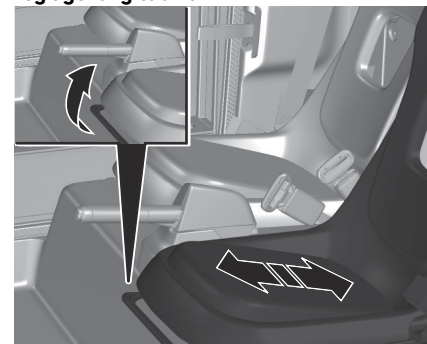


Note

Pour éviter tout impact entre les rétroviseurs et les vitres, veiller à ne pas rabattre complètement ou partiellement les rétroviseurs.

Siège conducteur

Réglage longitudinal



- ▶ Soulever la barre et faire coulisser le siège vers l'avant ou vers l'arrière.
- ▶ Relâcher la barre pour verrouiller la position sur l'un des crans.



Note

Le siège passager est fixe.

Ceintures de sécurité

Les ceintures de sécurité sont équipées d'un enrouleur permettant l'ajustement automatique de la longueur de sangle à votre morphologie. Le rangement de la ceinture s'effectue automatiquement lorsque celle-ci n'est pas utilisée. Les enrouleurs sont équipés d'un dispositif de blocage automatique en cas de collision, de freinage d'urgence ou de retournement du véhicule. Il est possible de le débloquent en tirant fermement la sangle

et en la relâchant pour qu'elle se rembobine légèrement.

Verrouillage

- ▶ Tirer la sangle et insérer le pêne dans la boucle.
- ▶ Vérifier le verrouillage en effectuant un essai de traction sur la sangle.

Déverrouillage

- ▶ Appuyer sur le bouton rouge de la boucle.
- ▶ Accompagner l'enroulement de la ceinture.

CONSEILS



Avertissement

Le conducteur doit s'assurer que le passager utilise correctement la ceinture de sécurité et qu'il est bien attaché avant de rouler.

Conducteur ou passager, toujours mettre la ceinture de sécurité, même pour des trajets de courte durée.

Avant et après utilisation, s'assurer que la ceinture est correctement enroulée.



Avertissement

Pose

La partie basse de la sangle doit être positionnée le plus bas possible sur le bassin. La partie haute doit être positionnée dans le creux de l'épaule.

Pour être efficace, une ceinture de sécurité :

- doit être tendue au plus près du corps ;
- doit être tirée devant soi par un mouvement régulier, en vérifiant qu'elle ne se vrille pas ;
- ne doit maintenir qu'une seule personne.
- ne doit pas présenter de trace de coupure ou d'effilochage.
- ne doit pas être transformée ou modifiée afin de ne pas altérer sa performance.



Avertissement

Recommandations pour les enfants

Utiliser un siège enfant adapté, si le passager a moins de 12 ans ou mesure moins d'un mètre cinquante.

S'assurer que la ceinture de sécurité est correctement positionnée et bien tendue.

Ne jamais utiliser la même ceinture de sécurité pour attacher plusieurs enfants.

Ne jamais transporter un enfant sur les genoux.

Pour plus d'informations sur les

Sièges enfants, consulter la rubrique correspondante.



Note

Entretien

Faire vérifier périodiquement les ceintures par le Réseau ou un atelier qualifié et particulièrement si les sangles présentent des traces de détérioration.

Nettoyer les sangles de ceinture avec de l'eau savonneuse ou un produit nettoyant textile, vendu dans le Réseau ou les ateliers qualifiés.

Systèmes de retenue pour enfants



Note

La réglementation sur le transport des enfants est spécifique à chaque pays. Consulter la législation en vigueur dans son pays.

Pour assurer une sécurité optimale, respecter les consignes suivantes :

- Selon la législation européenne, **tous les enfants âgés de moins de 12 ans ou d'une taille inférieure à 1,5 m doivent voyager dans les sièges pour enfant appropriés en fonction de leur poids**, sur les sièges équipés d'une ceinture de sécurité.
- **Un enfant de moins de 9 kg doit obligatoirement être transporté en position "dos à la route".**

CONSEILS



Avertissement

La mauvaise installation d'un siège enfant dans un véhicule compromet la protection de l'enfant en cas de collision. Vérifier qu'il n'y a pas de ceinture de sécurité ou de boucle de ceinture de sécurité sous le siège enfant, cela risquerait de le déstabiliser.

Penser à boucler les ceintures de sécurité ou le harnais des sièges enfants en limitant au maximum le jeu par rapport au corps de l'enfant, même pour les trajets de courte durée.

Vérifier que la ceinture de sécurité est bien tendue sur le siège enfant et qu'elle maintient fermement le siège enfant sur le siège du véhicule.

Pour les sièges enfants avec béquille, s'assurer que celle-ci est en contact stable avec le sol.



Avertissement

Installation d'un rehausseur

La partie thoracique de la ceinture de sécurité doit être positionnée sur l'épaule de l'enfant sans toucher le cou.

Vérifier que la partie abdominale de la ceinture de sécurité passe bien sur les cuisses de l'enfant.

Utiliser un rehausseur avec dossier, équipé d'un guide de ceinture au niveau de l'épaule.



Avertissement

Par sécurité, ne pas laisser :

- Un enfant seul et sans surveillance dans le véhicule.
- Un enfant ou un animal dans le véhicule exposé au soleil, vitres fermées.
- Les clés à l'intérieur du véhicule.

Emplacements des sièges enfants fixés avec la ceinture de sécurité

Conformément à la réglementation européenne, ce tableau indique les possibilités d'installation des sièges enfants se fixant avec la ceinture de sécurité et homologués en universel **(a)** en fonction du poids de l'enfant.

Place	Poids de l'enfant / âge indicatif			
	Moins de 13 kg (groupes 0 (b) et 0 +) Jusqu'à environ 1 an	De 9 à 18 kg (groupe 1) À partir d'environ 1 à 3 ans	De 15 à 25 kg (groupe 2) À partir d'environ 3 à 6 ans	De 22 à 36 kg (groupe 3) À partir d'environ 6 à 10 ans
Place passager	U	UF	UF	UF

U : Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et homologué en universel "dos à la route" et/ou "face à la route".

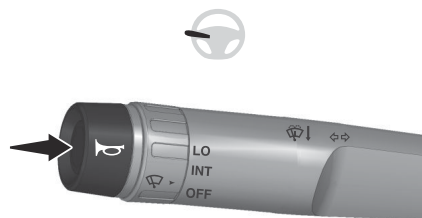
UF : Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et homologué en universel "face à la route".

X : Place non adaptée à l'installation d'un siège enfant du groupe de poids indiqué.

(a) Siège enfant universel : siège enfant pouvant s'installer dans tous les véhicules avec la ceinture de sécurité.

(b) Groupe 0 : de la naissance à 10 kg. Les nacelles et les lits "auto" ne peuvent pas être installés en place passager avant.

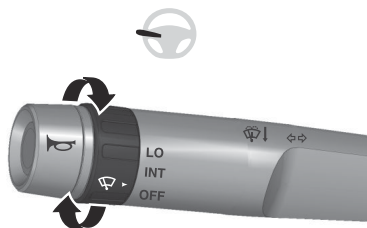
Avertisseur sonore



- Appuyer sur le bouton situé à l'extrémité de la commande multifonction .

Essuie-glaces/Lave-glace

Essuie-glaces



- Tourner la molette sur la position désirée :

LO	Balayage continu
INT	Balayage intermittent
OFF	Arrêt



Note

En conditions hivernales, éliminer la neige, la glace ou le givre présents sur le pare-brise, autour des bras et des balais d'essuie-glace avant de faire fonctionner les essuie-glace.



Avertissement

Ne jamais faire fonctionner l'essuie-glace sur un pare-brise sec. Par temps extrêmement froid ou chaud, vérifier que le balai d'essuie-glace n'est pas collé au pare-brise avant de le faire fonctionner.

Lave-glace



- Tirer et maintenir la commande multifonction vers soi.

L'essuie-glace fonctionne tant que la commande multifonction est maintenue, puis effectue un cycle de 5 balayages après le relâchement.



Avertissement

Pour ne pas endommager les balais d'essuie-glace, ne pas actionner le lave-glace si le réservoir de liquide de lave-glace est vide.

Actionner le lave-glace seulement si le liquide ne risque pas de geler sur le pare-brise et de gêner la visibilité. Utiliser des produits "grand froid" en période hivernale. Ne jamais utiliser d'eau pour faire l'appoint.



Note

Pour conserver l'efficacité de l'essuie-glace à balai plat :

- Le manipuler avec précaution.
- Le nettoyer régulièrement avec de l'eau savonneuse.
- Ne pas l'utiliser pour maintenir une plaque de carton contre le pare-brise.
- Le remplacer dès les premiers signes d'usure.

Éclairage extérieur

Quand le contact est mis, tous les feux s'allument (feux de position, feux de croisement et feux de plaque minéralogique). À la coupure du contact, tous les feux s'éteignent.



Note

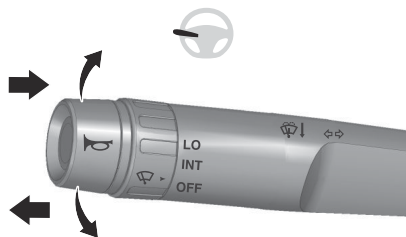
Dans certaines conditions climatiques (température basse, humidité), la présence de buée sur la surface interne de la glace des projecteurs avant et des feux arrière est normale ; celle-ci disparaît quelques minutes après l'allumage des feux.



Avertissement

Ne jamais regarder de près le faisceau lumineux des projecteurs / feux à LED - Risque de lésions oculaires graves !

Indicateurs de direction



- Gauche ou droit : abaisser ou relever la commande multifonction en dépassant le point de résistance.

Trois clignotements

- Donner une simple impulsion vers le bas ou vers le haut, sans passer le point de résistance ; les indicateurs de direction clignoteront 3 fois.

Toit ouvrant

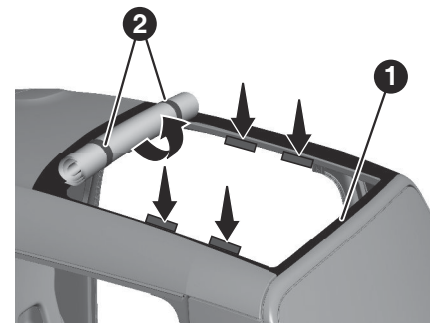
(avec version BUGGY)

Ouverture / Fermeture du toit



Avertissement

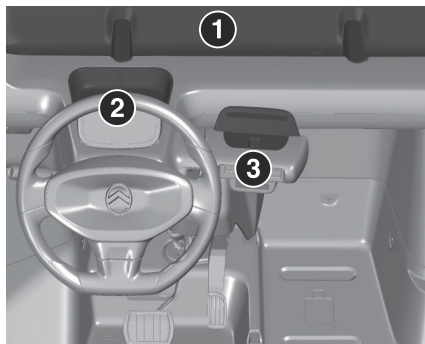
Par mesure de sécurité, les réglages du toit doivent impérativement être effectués à l'arrêt.



- Depuis l'extérieur du véhicule, décrocher la capote de la sangle velcro 1.
- Ouvrir le toit avec la fermeture à glissière.
- Décrocher la capote des deux encoches de chaque côté du toit.
- Enrouler la capote et la fixer avec les deux sangles 2.

Pour remettre la capote en place, répéter ces étapes dans le sens inverse.

Aménagement intérieur



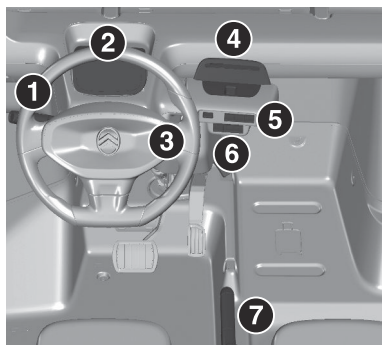
1. Rangement supérieur ouvert à triple compartiment
2. Espace / boîtier de rangement du conducteur pour haut-parleur Bluetooth
3. Smartphone / Prise USB

Prise USB



La prise USB permet de brancher un équipement nomade afin de le recharger.

Instruments et commandes

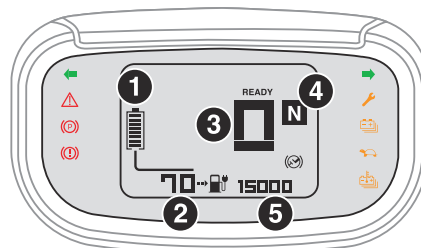


1. Commande multifonction :
 - Essuie-glace / Lave-glace
 - Indicateurs de direction
 - Avertisseur sonore
2. Combiné avec afficheur des pneus
3. Contacteur de démarrage / arrêt du moteur
4. Zone de dépose smartphone
5. Sélecteur de mode de conduite
6. Barrette de commandes :
 - Chauffage / Désembuage (sauf version BUGGY)
 - Ventilation (sauf version BUGGY)
 - Feux de détresse

- Prise USB

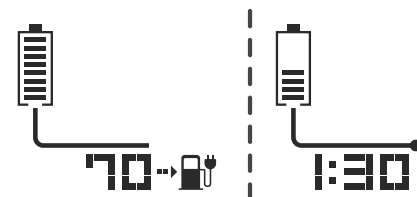
7. Frein de stationnement

Combiné d'instruments avec afficheur monochrome



1. Niveau de charge de la batterie de traction
2. Autonomie ou temps de charge restant
3. Indicateur de vitesse (km/h)
4. Position du sélecteur de marche
5. Compteur kilométrique (km ou miles)

Niveau



Il indique le niveau de charge de la batterie de traction en affichant jusqu'à 8 barres. Contact mis, véhicule roulant, il affiche en permanence en dessous l'autonomie restante (kilomètres). Véhicule en charge, il affiche des tirets pendant les 3 premières minutes, puis le temps restant (heures / minutes) jusqu'à la charge complète. Pour plus d'informations sur les **voyants d'avertissements**, se reporter à la rubrique correspondante.

Compteur kilométrique

Il indique la distance totale parcourue par le véhicule depuis sa première mise en circulation. Le compteur kilométrique est affiché en permanence, contact mis et lors de la charge du véhicule.

Voyants d'avertissement et indicateurs

Affichés sous forme de voyants sur les côtés du combiné et de pictogrammes dans l'afficheur, les témoins lumineux informent de l'apparition d'une anomalie ou de l'état de marche d'un système.

Certains voyants présentent deux types d'allumage : fixe (continu) ou clignotant. L'allumage d'un témoin peut être accompagné d'un signal sonore.

À la mise du contact

Les voyants d'avertissement, de couleur rouge ou orange, s'allument pendant quelques secondes. Dès le démarrage du moteur, ces voyants d'avertissement doivent s'éteindre.

À la coupure du contact (clé sur OFF)

Il est déconseillé de laisser les voyants d'avertissement allumés plus longtemps que nécessaire (limite recommandée < 2 heures).

Si un voyant reste allumé

L'allumage persistant d'un voyant d'alerte (rouge ou orange) indique la détection d'une anomalie nécessitant un diagnostic complémentaire. Pour plus d'informations sur un équipement / une fonction, consulter la rubrique correspondante.

LISTE DES VOYANTS D'AVERTISSEMENT ET INDICATEURS INDICATEURS

Voyants d'avertissement/indicateurs de couleur rouge STOP



Fixe, accompagné d'un signal sonore (3 bips).

Une anomalie grave est détectée.

L'arrêt du véhicule est impératif.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact. Dans le cas contraire, la batterie 12 V se déchargera très rapidement.

Faire appel au réseau ou à un atelier qualifié.

Frein de stationnement



Fixe.

Le frein de stationnement est resté serré ou mal desserré.

Pour rouler, desserrer complètement le frein de stationnement.



Clignotant, associé au voyant de câble branché fixe et à l'affichage de tirets à la place du temps de charge, accompagné d'un signal sonore (bips répétitifs).

Le câble de charge est branché et le frein de stationnement est desserré.

La charge devient possible après serrage du frein de stationnement.

Le démarrage du véhicule est impossible tant que le câble de charge est branché.

Freinage



Fixe, accompagné d'un signal sonore (3 bips).

La baisse du niveau de liquide de frein est importante. L'arrêt du véhicule est impératif. Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact. Vérifier la présence d'une fuite. Faire appel au réseau ou à un atelier qualifié.

Voyants d'avertissement/indicateurs de couleur orange Service



Fixe, accompagné d'un signal sonore (1 bip).

Une ou plusieurs anomalies majeures, sans voyant spécifique, sont détectées. Faire appel au réseau ou à un atelier qualifié.



Fixe, associé à un autre voyant d'avertissement.

Se reporter à l'explication du voyant associé.

Niveau mini batterie de traction



Fixe, associé à la dernière barre du niveau de charge, accompagné d'un signal sonore (1 bip).

La batterie de traction a atteint le premier seuil d'alerte.

Mettre le véhicule en charge dès que possible.



Fixe, associé à un voyant clignotant indiquant l'autonomie restante du véhicule et accompagné d'un signal sonore (1 bip).

La batterie de traction a atteint le deuxième seuil d'alerte. La diminution de puissance moteur est rapide. Mettre impérativement le véhicule en charge.

Puissance limitée



Fixe, accompagné d'un signal sonore (1 bip).

Une baisse de performance de la chaîne de traction due à une température basse de la batterie. La diminution de la puissance moteur altère provisoirement les performances du véhicule.

Température maxi batterie de traction



Fixe, associé au voyant STOP, accompagné d'un signal sonore (1 bip).

La température de la batterie de traction est trop élevée. L'arrêt du véhicule est impératif. Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact. Faire appel au réseau ou à un atelier qualifié.

Voyants d'avertissement/indicateurs de couleur verte

Indicateurs de direction



Clignotant à gauche ou à droite avec signal sonore.

Les feux indicateurs de direction gauche ou droit sont allumés.



Clignotants à gauche et à droite avec signal sonore.

Les feux de détresse sont allumés.

Voyants de couleur blanche

Pied sur le frein



Clignotant.

Un appui insuffisant ou une absence d'appui sur la pédale de frein pour changer de sens de marche est détecté. Appuyer sur la pédale de frein pour sélectionner ou changer le sens de marche.

Véhicule prêt à rouler



Fixe.

Le véhicule est démarré. Le voyant reste allumé en roulant. Arrêter le moteur pour éteindre le voyant et quitter le véhicule.



Fixe, accompagné d'un signal sonore (1 bip).

Un sens de marche est engagé sans appui sur les pédales dans les 5 secondes. Appuyer sur D ou R du sélecteur de marche, puis accélérer ou freiner.

Autonomie véhicule



Fixe.

L'autonomie restante est affichée.

Câble branché



Fixe, associé au temps de charge restant.

Le câble de charge est branché à la prise électrique. La batterie de traction se charge.

Ventilation / Chauffage / Désembuage

Sauf version BUGGY

L'air circulant dans l'habitacle provient de l'extérieur par une ouverture située à la base du pare-brise. Les commandes sont regroupées sur la barrette centrale de la planche de bord.



Note

Pour obtenir une bonne diffusion d'air, veiller à ne pas obstruer l'ouverture extérieure et l'extraction d'air.

VENTILATION



- Appuyer sur ce bouton pour mettre en marche / arrêter la ventilation (confirmé par l'allumage / l'extinction de son voyant).

CHAUFFAGE / DÉSEMBUAGE



- Appuyer sur ce bouton pour mettre en marche / arrêter le chauffage / désembuage (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant). La ventilation se met également en marche / s'arrête.

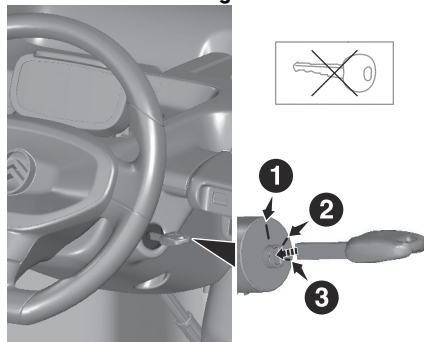


Note

Le dispositif de désembuage permet de réduire la buée sur le pare-brise. En cas de présence de buée sur les vitres latérales, essuyer avec un chiffon propre et doux.

Démarrage/Arrêt du véhicule

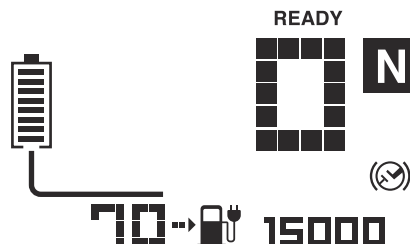
Commutateur d'allumage



1. Position **Stop** Arrêt du moteur.
2. Position **Contact mis** Utilisation d'accessoires électriques.
3. Position **Démarrage** Démarrage du moteur.

Démarrage

À la mise du contact, le combiné s'allume, accompagné de tous les feux et la colonne de direction se débloque.



- ▶ Tourner la clé de contact à fond vers l'avant. Au démarrage du moteur, le mode **N** s'affiche au combiné d'instruments, accompagné du voyant **READY**.
- ▶ Appuyer sur la pédale de frein.
- ▶ Engager le mode **D** ou **R** avec le sélecteur de mode de conduite.
- ▶ Desserrer le frein de stationnement.
- ▶ Relâcher la pédale de frein.
- ▶ Appuyer sur la pédale d'accélérateur, le véhicule se met à rouler.



Avertissement

Dans les 5 secondes suivant l'engagement du mode **D** ou **R** sans appui sur la pédale d'accélérateur, un signal sonore retentit. Le démarrage du moteur est impossible tant que le véhicule est branché sur une prise électrique.

Arrêt

- ▶ Appuyer sur la pédale de frein.
- ▶ Serrer le frein de stationnement.

- ▶ Tourner la clé de contact à fond vers soi.
- ▶ Relâcher la pédale de frein.

Au bout de quelques secondes après la coupure du contact, le combiné s'éteint, accompagné de tous les feux et la colonne de direction se bloque automatiquement.



Avertissement

À la coupure du contact si le combiné ne s'éteint pas, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

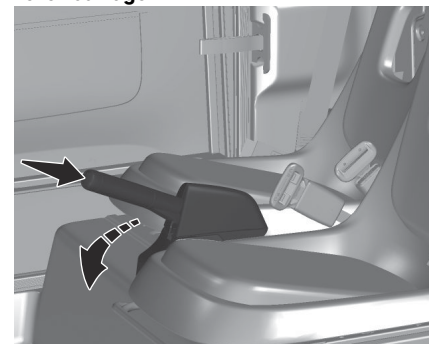


Avertissement

Ne jamais quitter le véhicule, clé dans le contacteur, en laissant un enfant ou un animal seul, même pour une courte durée.

Frein de stationnement

Déverrouillage



- ▶ Tirer légèrement le levier de frein de stationnement, appuyer sur le bouton de déverrouillage, puis abaisser à fond le levier.



Véhicule roulant, l'allumage de ce témoin indique que le frein de stationnement est resté serré ou qu'il est mal desserré.

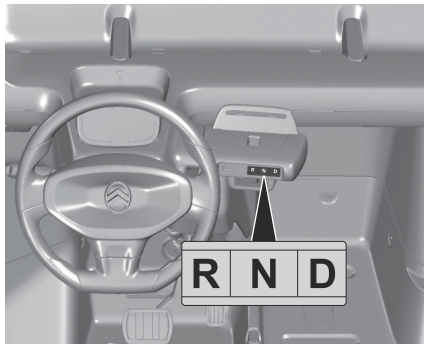
Verrouillage

- Tirer le levier de frein de stationnement pour immobiliser le véhicule.

Note

Lors d'un stationnement dans une pente, braquer les roues pour les caler contre le trottoir et/ou installer une cale derrière une des roues, serrer le frein de stationnement et couper le contact.

Sélecteur de mode de conduite



Le sélecteur de marche se compose de 3 boutons :

- R.** Marche arrière (Reverse)
- N.** Neutre (Neutral)

D. Marche avant (Drive)

À la mise du contact, le combiné s'allume. Au démarrage du moteur, le mode **N** s'affiche au combiné d'instruments, accompagné du voyant **READY**.

- Pour passer en mode **D** ou **R**, appuyer sur la pédale de frein puis appuyer sur le bouton souhaité.



Par défaut, ce voyant clignote.



Avertissement

Ne pas appuyer sur la pédale d'accélérateur lors du passage en mode **D** ou **R**.



Note Frein moteur et récupération d'énergie

Le véhicule dispose d'un système de récupération d'énergie à la décélération : le freinage régénératif.

Ce système de frein moteur consiste à récupérer dans la batterie de traction une partie de l'énergie générée lors du ralentissement afin d'améliorer l'autonomie du véhicule.

Après une charge maximale de la batterie de traction et durant les premiers kilomètres de conduite, le freinage régénératif n'est pas actif.

Adapter la conduite et utiliser la pédale de frein.



Avertissement Frein moteur et pédale de frein

Le frein moteur ne peut jamais remplacer la pédale de frein.

En descente, il est essentiel de ne pas dépasser la vitesse maximale du véhicule et de freiner volontairement en appuyant sur la pédale de frein.



Note

Afin de protéger la chaîne de traction, une légère diminution des performances peut être observée à basse température ou lors de sollicitation prolongée de la puissance maximale.

Mise en roue libre

Dans certaines situations, il est nécessaire de mettre le véhicule en roue libre (remorquage, sur banc à rouleaux, transport ferroviaire ou maritime...).

- Couper le contact.
- Desserrer le frein de stationnement.

Charge de la batterie de traction

Principe

La batterie de traction stocke l'énergie nécessaire au fonctionnement du moteur électrique et des équipements électriques de confort. Elle se décharge à l'utilisation, et doit donc être rechargée régulièrement. Il n'est pas nécessaire d'attendre d'être sur la réserve pour recharger la batterie de traction.

L'autonomie de la batterie de traction varie en fonction des conditions d'utilisation : vitesse, style de conduite, chauffage, charge du véhicule et chaussée, mais également en fonction du vieillissement de ses composants.

Tout comme n'importe quel équipement comportant une batterie Lithium-Ion, le véhicule intègre un mode de protection pour optimiser la longévité de sa batterie de traction. Selon le niveau de charge et la température de sa batterie de traction, la puissance peut être limitée pour protéger les éléments de la batterie.

Ce mode de protection influe sur la vitesse maximale du véhicule à un niveau de charge bas (< 20 %) et à une température basse ou élevée de la batterie (< +5 °C ou > +45 °C).

Le relief de la route, gravir une pente raide par exemple, influe également sur la vitesse maximale que le véhicule peut atteindre.

i Note
Première utilisation

Recharger le véhicule toute la nuit pour garantir le bon fonctionnement de la batterie.

i Note
Usage quotidien :

Pour optimiser les performances et la durabilité de la batterie de traction :

- ▶ Ne pas laisser la batterie de traction se décharger complètement. Recharger la batterie avant qu'elle n'atteigne un état de charge de 20 %.
- ▶ Maintenir le niveau de charge entre 20 % et 80 %.
- ▶ Ne stationner le véhicule qu'à des températures comprises entre -5°C et 35°C.
- ▶ Recharger le véhicule à 100 % au moins une fois par semaine.

i Note
Remisage prolongé - véhicule immobilisé sur une longue période

S'il n'est pas prévu d'utiliser le véhicule pendant plus de 3 semaines

- ▶ Ne pas remiser le véhicule avec un niveau de charge trop haut ou trop bas : un niveau de charge entre 50 % et 80 % est recommandé.
- ▶ Stationner le véhicule à l'abri des intempéries et dans un endroit à des températures comprises entre 0°C et 40°C.

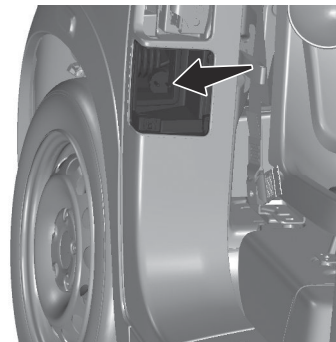
Le non-respect de cette consigne peut endommager irréversiblement la batterie de traction.

i Note
Niveau de charge

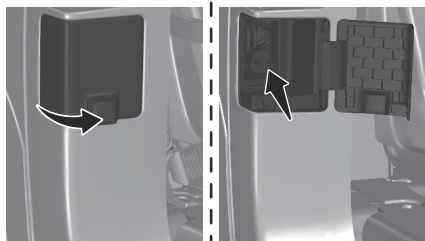
Des températures extrêmes peuvent impacter la charge de la batterie.

Si la batterie atteint une température inférieure à 0°C ou supérieure à 50°C, la charge peut prendre jusqu'à 4 heures, mais s'arrêtera avant les 100 %. Le combiné d'instruments affichera 7 barres sur 8 et 8 heures de charge restante. Il s'agit du comportement normal de la batterie de traction quand elle passe au mode sécurité pour protéger les cellules de la batterie. La charge reprend dès que les cellules de batterie atteignent une température comprise entre 0°C et 50°C.

Sauf version BUGGY



Avec version BUGGY



Le câble de charge est solidaire du véhicule. Il est rangé dans un logement, situé dans l'encadrement de la porte passager sous la gâche.



La prise électrique du réseau domestique en courant alternatif monophasé doit être de type standard E/F¹ 16 A ; la charge est limitée à 8 A.

Pour charger, dérouler complètement le câble de charge avant de le connecter au réseau domestique.
Pour une charge complète, suivre la procédure de charge jusqu'à son arrêt automatique.
Pour interrompre la charge, à tout moment, débrancher le câble de charge, déverrouiller la porte passager et ranger le câble dans son logement.
L'avancement de la charge est affiché en permanence dans le combiné.

Adaptateur de connecteur de charge

L'adaptateur de connecteur de charge livré avec le véhicule est compatible avec les systèmes électriques du pays de commercialisation. L'adaptateur de connecteur de charge permet de connecter le câble de charge domestique du véhicule à une prise de charge de type 2.

Caractéristiques	
Intensité max. courant continu (DC) tension	16 A
Configuration de la prise de charge	Type 2
Plage de température de fonctionnement	-40°C à +50°C

L'adaptateur de connecteur de charge est également disponible comme accessoire. Pour plus d'informations, s'adresser au Réseau ou à un atelier qualifié.



Note

L'avancement de la charge peut également être suivi via l'application **MyCitroën App** associée au boîtier de connectivité (disponible en accessoire).



Avertissement

Par sécurité, le moteur ne démarre pas si le câble de charge est branché. Faire une charge complète de la batterie de traction au moins une fois par mois.



Avertissement

Température de charge

Pour les véhicules construits avant le 23/11/2020, la charge peut se faire à des températures comprises entre 0°C et +50°C. Pour les véhicules construits à partir de cette date, la charge peut se faire à des températures comprises entre -5°C et +50°C.



Note

Stationnement par temps froid

Lorsque la température extérieure chute en dessous de +5°C :

- Stationner le véhicule dans un local fermé.
- Maintenir l'état de charge de la batterie de traction à plus de 50 %. Stationner le véhicule à l'abri des intempéries et dans un endroit à des températures comprises entre 0°C et 40°C.

¹ Type J pour la Suisse

Recommandations importantes

Avertissement Prise électrique

Faire vérifier par un professionnel que l'installation électrique à utiliser est aux normes et compatible avec le véhicule. Toujours utiliser une prise électrique correctement raccordée à la terre et protégée par un interrupteur différentiel 30 mA.

Toujours utiliser une prise électrique protégée par un disjoncteur adapté à l'ampérage du circuit électrique.

Avertissement Câble de recharge

L'utilisation incorrecte de ce câble de charge peut entraîner un incendie, des dommages matériels, des blessures graves ou la mort par électrocution ! Ne jamais utiliser le câble de charge s'il est défectueux ou présente un quelconque dommage (corrosion, coupure). Ne jamais tenter de réparer ou d'ouvrir le câble de charge.

Si le câble de charge est défectueux, consulter le réseau agréé pour faire procéder à son remplacement.

Ne jamais utiliser le câble de charge avec une rallonge, une prise multiple, un programmeur, un adaptateur de conversion ou sur une prise électrique endommagée.

Ne jamais immerger le câble de charge dans l'eau.

Ne pas déplacer le véhicule à l'aide du câble de charge.

Avertissement Branchement / Débranchement

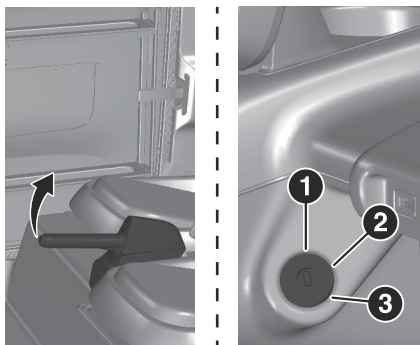
Ne jamais brancher ni débrancher la fiche murale avec les mains mouillées. Stopper immédiatement la charge si le câble de charge ou la prise murale deviennent brûlants au toucher.

Ne pas exposer à des vapeurs inflammables - Risques d'arcs électriques ou d'étincelles ! Après avoir branché le câble de charge, vérifier que le combiné s'allume, sinon débrancher puis rebrancher le câble de charge.

La charge ne démarre pas si le frein de stationnement n'est pas serré.

Branchement

- Stationner le véhicule au plus près d'une prise secteur.

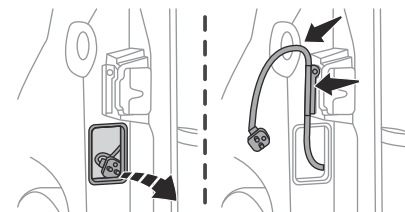


- Serrer le frein de stationnement.

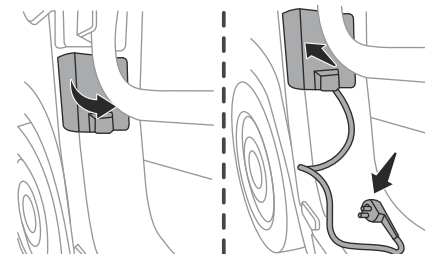


- Couper le contact (position **1**) ; le voyant **READY** s'éteint.

Sauf version BUGGY



Avec version BUGGY

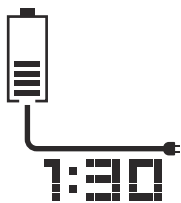


- Ouvrir la porte passager.
- Tirer le câble de charge depuis l'intérieur de son logement en le sortant intégralement.

- ▶ Refermer la porte passager en passant le câble de charge au niveau du guide dans l'encadrement, puis dans le renforcement de la poignée.
- ▶ Brancher le câble de charge à la prise de courant. Le combiné d'instruments s'allume.
- ▶ Veiller à ce que le câble de charge ne soit pas tendu.



Ce voyant s'allume au combiné d'instruments, accompagné de tirets à la place du temps de charge.



15000

Le temps de charge restant apparaît après quelques minutes.

Le niveau de charge se remplit au fur et à mesure de l'avancement.

Une fois la charge terminée, le combiné d'instruments s'éteint.

Débranchement

- ▶ Débrancher le câble de charge de la prise secteur.
- ▶ Ouvrir la porte passager.

- ▶ Ranger l'intégralité du câble de charge à l'intérieur de son logement.
- ▶ Refermer la porte passager.

Éco-conduite

L'éco-conduite est un ensemble de pratiques au quotidien qui permet à l'automobiliste d'optimiser la consommation d'énergie électrique.

Optimiser l'autonomie

La consommation électrique du véhicule dépend fortement de la vitesse, du style de conduite, du chargement du véhicule et du parcours. Appuyer progressivement sur la pédale d'accélérateur et respecter les distances de sécurité entre les véhicules. Anticiper au mieux les ralentissements et privilégier si possible les freinages souples ou les décélérations avec le frein moteur de la fonction de freinage régénératif.

Maîtriser l'utilisation des équipements électriques

Avant de partir, si l'habitacle est surchauffé, l'aérer en ouvrant les vitres, afin de réduire l'utilisation de la ventilation. En cas de gel, retirer le givre de toutes les surfaces vitrées à l'aide d'un grattoir, afin de réduire l'utilisation du chauffage / désembuage.

Respecter les consignes d'entretien

Vérifier régulièrement et à froid la pression de gonflage des pneus, en se référant à l'étiquette collée sur la base d'assise côté passager. Effectuer cette vérification plus particulièrement à chaque changement de saison et après un stationnement

prolongé. En cas de remplacement des pneus, monter impérativement des pneus identiques à ceux d'origine (dimensions, indices de charge / vitesse, type et structure). Entretenir régulièrement le véhicule et suivre le calendrier des opérations préconisées dans le plan d'entretien du Constructeur.

Recommandations de conduite

Généralités

- ▶ Respecter le code de la route et être vigilant, quelles que soient les conditions de circulation.
- ▶ Surveiller l'environnement et garder les mains sur le volant afin d'être en état de réagir à toute éventualité à tout moment.
- ▶ Adopter une conduite souple, anticiper les freinages et augmenter les distances de sécurité, particulièrement en cas d'intempéries.
- ▶ Arrêter votre véhicule pour effectuer les opérations nécessitant une attention soutenue (réglages par exemple).



Avertissement

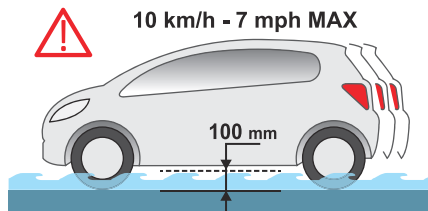
Ne jamais rouler avec le frein de stationnement serré. Risque de surchauffe et d'endommagement du système de freinage !

Ne jamais laisser un véhicule démarré sans surveillance.

Si le conducteur doit quitter le véhicule, serrer le frein de stationnement et engager le mode **N** avec le sélecteur de mode de conduite.

Sur chaussée inondée

Il est fortement recommandé de ne pas conduire sur chaussée inondée, car cela pourrait gravement endommager le moteur et les systèmes électriques du véhicule.



S'il n'y a pas d'autre choix que d'emprunter un passage inondé :

- Vérifier que la profondeur d'eau n'excède pas 10 cm, en tenant compte des vagues qui pourraient être générées par les autres usagers.
- Rouler aussi lentement que possible sans caler. Ne dépasser en aucun cas la vitesse de 10 km/h (6 mph).
- Ne pas s'arrêter et ne pas éteindre le moteur.

En sortie de chaussée inondée, dès que les conditions de sécurité le permettent, freiner légèrement à plusieurs reprises afin de sécher les disques et les plaquettes de frein. En cas de doute sur l'état du véhicule, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Mobilité électrique

Environnement sonore extérieur

Faire particulièrement attention aux enfants, piétons, cyclistes et motocyclistes. Ce véhicule utilise un mode de propulsion silencieux, ce qui ne permet pas à ces personnes de se rendre compte qu'un véhicule est à l'approche.

Afin d'éviter toute collision avec ces personnes, le véhicule est équipé d'un avertisseur sonore.

Environnement sonore intérieur

En fonctionnement, il est possible d'entendre des bruits normaux propres au véhicule électrique tels que :

- Freinage régénératif.
- Relais de la batterie de traction lors du démarrage.
- Pneus ou aérodynamique du véhicule en roulage.

Feux de détresse



- Appuyer sur ce bouton, tous les feux indicateurs de direction clignotent. Il peut fonctionner contact coupé.

Remorquage du véhicule



Note

Respecter la législation en vigueur dans le pays de circulation.

Avant de le remorquer, il est impératif de mettre le véhicule en **roue libre**.

Pour plus d'informations sur la Mise en roue libre du véhicule, se reporter à la rubrique correspondante.

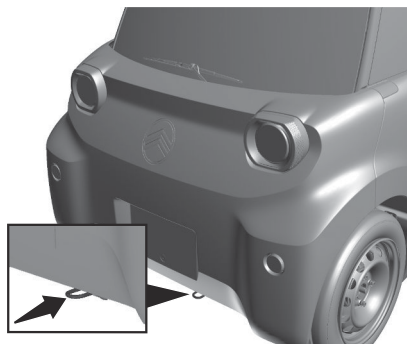


Avertissement

Un véhicule électrique ne peut en aucun cas être utilisé dans le cadre d'un transfert routier.

Il peut être utilisé par exemple dans le cas de sortie d'ornièrre.

Contraintes de remorquage			
Roues avant au sol	Roues arrière au sol	Plateau	4 roues au sol avec barre de traction



Utiliser l'anneau de remorquage uniquement pour dégager le véhicule ou pour l'arrimer dans le cadre du remorquage sur un plateau.

Conseils sur l'entretien et la maintenance

Généralités - À l'extérieur



Avertissement

Laver le véhicule uniquement avec un tuyau d'arrosage (température comprise entre +20°C et +40°C, pression inférieure à 2 bar).

Déplacer le jet d'eau perpendiculairement à la surface à nettoyer, à une distance de 30 cm minimum.

Éviter les joints de portes.

Ne pas passer le véhicule au carwash.



Note

Avant de commencer le lavage du véhicule, penser à verrouiller les vitres et les portes.

Utiliser une éponge et de l'eau savonneuse ou un produit avec pH neutre.

Rincer le véhicule à l'eau déminéralisée, puis essuyer délicatement la carrosserie avec un chiffon microfibre propre.

Nettoyer rapidement les salissures contenant des substances chimiques agressives pour la carrosserie (résines d'arbres, fientes d'oiseaux, sécrétions d'insectes, pollen, goudron).

En fonction de l'environnement, nettoyer le véhicule plus fréquemment pour éliminer les dépôts iodés (zones côtières), les suies (zones industrielles) et les boues (zones humides ou froides) qui sont très corrosifs. Pour éliminer des salissures persistantes nécessitant un produit spécifique (anti-goudron, démoustiqueur), consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Généralités - À l'intérieur



Avertissement

Lors du lavage du véhicule, ne jamais nettoyer l'intérieur au jet d'eau.

Tout liquide transporté à bord en gobelet (mug ou équivalent) pouvant se renverser, présente un risque de détérioration au contact des commandes du poste de conduite. Rester vigilant !

Caisse



Avertissement

Ne pas utiliser de produits abrasifs, solvants, essence, pétrole pour nettoyer la carrosserie.

Ne jamais utiliser une éponge abrasive pour nettoyer les taches tenaces. Risque de rayure de la peinture !

Ne pas appliquer de produit lustrant.

Autocollants

(Selon version)



Avertissement

Ne pas utiliser le lavage à haute pression pour nettoyer le véhicule - Risque d'endommager ou de décoller les autocollants !

Textile - Maintenance



Avertissement

Ne pas utiliser de produits de nettoyage agressifs (par ex. : alcool, solvant ou ammoniac).

Ne pas utiliser de systèmes de nettoyage à vapeur - Risque de décollement des tissus !



Note

Dépoussiérer les pièces textiles régulièrement avec un chiffon sec, une brosse douce ou un aspirateur.

Nettoyer les pièces textiles une fois par an avec un chiffon propre et humide. Les laisser sécher une nuit, puis les brosser avec une brosse souple.

Textile - Détachage

**Avertissement**

Ne pas frotter la tache ; elle risquerait de s'étaler et la substance pourrait pénétrer dans le matériau.

**Note**

Agir rapidement sur la tache en commençant par les bords puis en allant vers l'intérieur.
Enlever un maximum de substance, solide à l'aide d'une cuillère ou d'une spatule, liquide à l'aide d'un papier absorbant.

**Note****Produit à utiliser / mode opératoire selon le type de tache :**

- Graisse, huile et encre : utiliser un détergent à pH neutre.
- Vomi : utiliser de l'eau minérale gazeuse.
- Sang : recouvrir la tache de farine et laisser sécher ; retirer la farine avec un chiffon légèrement humide.
- Boue : laisser sécher, puis retirer la boue avec un chiffon légèrement humide.
- Gâteau, chocolat, crème glacée : nettoyer à l'eau tiède.
- Boissons sucrées et/ou alcoolisées : nettoyer à l'eau tiède ou au jus de citron en cas de tache tenace.
- Gel coiffant, café, sauce tomate, vinaigre : nettoyer à l'eau tiède et au jus de citron.

Pour les substances solides, utiliser ensuite une brosse douce ou un aspirateur.
Pour les substances liquides, utiliser ensuite un chiffon microfibras humide, puis sécher avec un chiffon différent.

Contrôle des niveaux

Vérifier régulièrement tous ces niveaux dans le respect du plan d'entretien du constructeur. Faire l'appoint si nécessaire, sauf indication contraire.
En cas de baisse importante d'un niveau, faire vérifier le circuit correspondant par le Réseau ou un atelier qualifié.

**Avertissement**

Les liquides doivent être conformes aux recommandations du Constructeur.

Produits usagés

**Avertissement**

Éviter tout contact prolongé des liquides usagés avec la peau.
La plupart de ces liquides sont nocifs pour la santé, voire très corrosifs.

**Restriction**

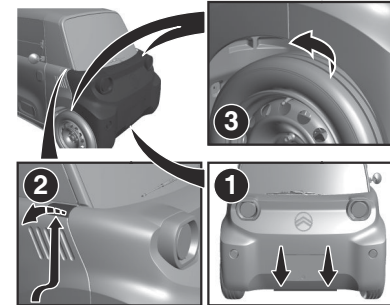
Ne pas jeter les liquides usagés dans les canalisations d'évacuation ou sur le sol. Vider les liquides usagés dans les containers réservés à cet usage dans le Réseau ou un atelier qualifié.

LIQUIDES DE FREIN

**Avertissement
Avant toute intervention**

Couper le contact, serrer le frein de stationnement, vérifier que le combiné est éteint et que le câble de charge n'est pas branché.

Pour connaître la périodicité de la vidange du circuit de freinage, se reporter au plan d'entretien du Constructeur.

Dépose du pare-chocs avant

- ▶ Retirer les 2 vis de fixation inférieures sur le cadre.
- ▶ Retirer les 2 trappes d'accès supérieures sur les ailes, en passant un bras sous l'aile et en poussant vers le haut.
- ▶ Retirer les 2 vis de fixation latérales supérieures dans les trappes.
- ▶ Retirer les 2 vis de fixation latérales inférieures dans les passages de roue.
- ▶ Tirer, horizontalement sur une dizaine de centimètres, le pare-chocs pour dégraffer les attaches de maintien.
- ▶ Déconnecter les faisceaux des clignotants.

**Avertissement**

Avant de faire l'appoint, il est nécessaire de protéger le moteur et ses connecteurs afin d'éviter tout risque de projection du liquide de freins sur ceux-ci.

Complément**Avertissement**

Utiliser uniquement du liquide de freins DOT4 provenant d'un bidon scellé.

- Nettoyer le bouchon avant de le retirer pour faire l'appoint.



Le niveau de ce liquide doit se situer proche du repère "**MAX**". Sinon, vérifier l'usure des plaquettes de frein.

Remontage du pare-chocs avant

- Approcher le pare-chocs du cadre.
- Connecter les faisceaux aux clignotants.
- Mettre en place, puis enfoncer horizontalement le pare-chocs pour clipper les attaches de maintien.
- Revisser les 2 vis de fixation latérales supérieures dans les trappes.
- Revisser les 2 vis de fixation latérales inférieures dans les passages de roue.
- Revisser les 2 vis de fixation inférieures sur le cadre.
- Clipper les 2 trappes d'accès supérieures sur les ailes.

LIQUIDE DE LAVE-GLACE**Accès / Appoint**

La mise à niveau du liquide doit être effectuée avec un mélange prêt à l'emploi. En période hivernale (température inférieure à 0°C), il faut utiliser un liquide avec antigel adapté aux conditions de températures rencontrées afin de préserver les éléments

du système (pompe, réservoir, canalisations, gicleurs).

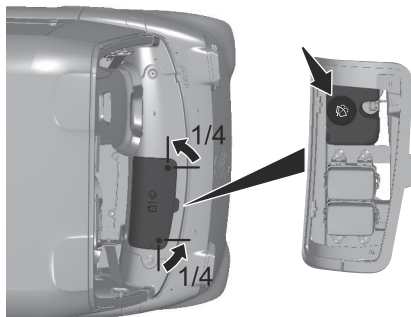
**Avertissement**

Dans tous les cas, le remplissage avec de l'eau pure est proscrié (risque de gel, dépôt de calcaire).



Compléter le niveau dès que cela est nécessaire.

Capacité du réservoir : 1 litre.



- Tourner d'un quart de tour les 2 vis de fixation.
- Déclipper la trappe d'accès.
- Retirer le bouchon du réservoir pour faire l'appoint.

Contrôles périodiques

Sauf indication contraire, contrôler ces éléments, conformément au plan d'entretien du Constructeur. Sinon, les faire contrôler par le Réseau ou un atelier qualifié.

**Avertissement**

N'utiliser que des produits recommandés par le Constructeur ou des produits de qualité et de caractéristiques équivalentes.

Afin d'optimiser le fonctionnement d'organes aussi importants que le circuit de freinage, le Constructeur sélectionne et propose des produits spécifiques.

BATTERIE 12 V

La batterie est sans entretien .

Vérifier régulièrement le serrage des cosses et l'état de propreté des branchements.

**Note**

Pour plus d'informations sur les précautions à prendre avant toute intervention sur la **Batterie de 12 V**, se reporter à la rubrique correspondante.

**FREIN DE STATIONNEMENT
MANUEL**

Une trop grande course du frein de stationnement ou la constatation d'une perte d'efficacité de ce système impose un réglage même entre deux révisions.

Le contrôle de ce système est à faire effectuer par le Réseau ou un atelier qualifié.

PLAQUETTES DE FREIN / DISQUES / TAMBOURS



L'usure des freins dépend du style de conduite, en particulier pour les véhicules utilisés en ville, sur courtes distances. Il peut être nécessaire de faire contrôler l'état des freins, même entre les révisions du véhicule.

Hors fuite dans le circuit, une baisse du niveau du liquide de frein indique une usure des plaquettes de freins.



Pour toute information relative à la vérification de l'état d'usure des disques / tambours de freins, consulter le réseau ou un atelier qualifié.



Note

Après un lavage du véhicule, de l'humidité ou, en conditions hivernales, du givre peut se former sur les disques et les plaquettes de freins : l'efficacité du freinage peut être diminuée. Effectuer de légères manœuvres de freinage pour sécher et dégivrer les freins.

ROUES ET PNEUS



Le contrôle de la pression de gonflage de tous les pneus doit être effectué à froid.

Les pressions indiquées sur l'étiquette de pression des pneus sont valables pour des pneus "froids". Si vous avez roulé plus de 10 minutes ou plus de 10 kilomètres (6 miles), ajouter 0,3 bar (30 kPa) aux valeurs indiquées sur l'étiquette.



Avertissement

Le sous-gonflage augmente la consommation d'énergie. Une pression de gonflage non-conforme provoque l'usure prématurée des pneus et dégrade la tenue de route du véhicule - Risque d'accident !

Rouler avec des pneus usés ou endommagés réduit les performances de freinage et de maintien de la direction du véhicule. Il est recommandé de vérifier régulièrement l'état des pneus (bande de roulement et flancs) et des jantes ainsi que la présence des valves. Lorsque les témoins d'usure n'apparaissent plus en retrait de la bande de roulement, la profondeur des rainures est inférieure à 1,6 mm ; il est impératif de remplacer les pneus. L'utilisation de roues et de pneus de dimensions autres que celles spécifiées peut affecter la durée de vie des pneus, la permutation des roues, la garde au sol, l'indication du compteur de vitesse et dégrader la tenue de route.

AMORTISSEURS



Des amortisseurs usés sont difficilement repérables par l'utilisateur. Or, ils influencent fortement l'efficacité du freinage et la tenue de route.

Un contrôle régulier par le Réseau ou un atelier qualifié est nécessaire pour assurer la sécurité et le confort de conduite.

Batterie 12 V

Batteries de démarrage au plomb-acide



Avertissement

Si la batterie tombe en panne (après expiration de la garantie), la remplacer par une batterie de mêmes spécifications que celle utilisée dans le véhicule. Toutes les informations sur la batterie sont disponibles en ligne, sur <http://service.citroen.com/ACddb/>



Restriction

Les batteries contiennent des substances nocives (acide sulfurique, plomb). Elles doivent être éliminées selon les prescriptions légales et ne doivent en aucun cas être jetées avec les ordures ménagères. Déposer les piles et les batteries usées dans un point de collecte spécial.



Avertissement

Avant de manipuler la batterie, se protéger les yeux et le visage. Toute opération sur la batterie doit être effectuée dans un milieu aéré et loin de flammes libres ou de sources d'étincelles, afin d'éviter tout risque d'explosion et d'incendie. Se laver les mains en fin d'opération.



Note

En cas de batterie 12 V déchargée

La mise en route du moteur n'est plus assurée et la charge de la batterie de traction ne peut plus être effectuée.

**Avertissement**
Avant toute intervention sur la batterie 12 V

Couper le contact, serrer le frein de stationnement, vérifier que le combiné est éteint et que le câble de charge n'est pas branché.

**Avertissement**
Recharge de la batterie 12 V

Ne pas recharger la batterie sans avoir impérativement débranché les cosses et retiré la batterie.

Ne pas débrancher les cosses tant que le voyant **READY** est allumé, ni tant qu'une recharge est en cours.

**Avertissement**
Dépannage d'un autre véhicule

Ne pas utiliser la batterie 12 V pour dépanner ou recharger la batterie d'un autre véhicule.

PICTOS

Pas d'étincelles ni de flammes nues, interdit de fumer.



Toujours protéger les yeux. Les gaz explosifs peuvent provoquer la cécité et des blessures.



Conserver la batterie du véhicule hors de portée des enfants.



La batterie du véhicule contient de l'acide sulfurique qui peut rendre

aveugle ou provoquer de graves brûlures.



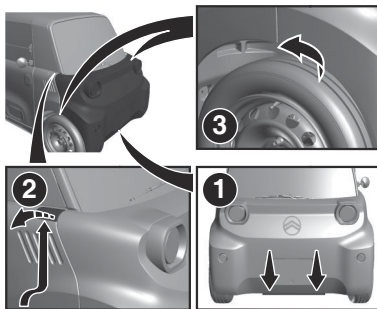
Pour plus d'informations, consulter le guide d'utilisation.



Des gaz explosifs peuvent être présents à proximité de la batterie.

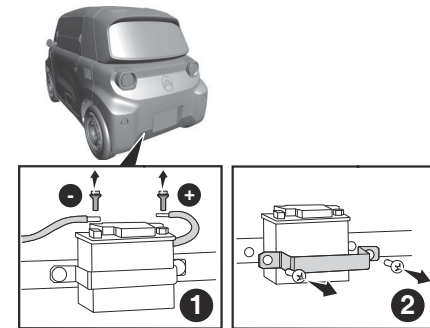
DÉPOSE / REPOSE**Dépose du pare-chocs arrière**

- Au préalable, démonter le feu de plaque minéralogique.
Pour plus d'informations sur le **feu de plaque minéralogique**, se reporter à la rubrique correspondante.
- Repasser le faisceau pendant de l'éclaireur derrière le pare-chocs.



- Retirer les 2 vis de fixation inférieures sur le cadre.

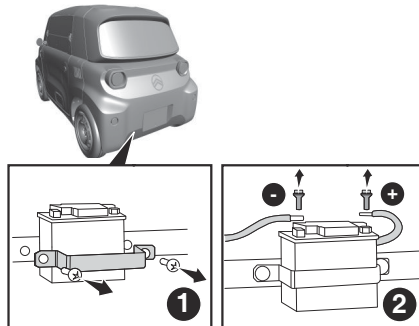
- Retirer les 2 trappes d'accès supérieures sur les ailes, en passant un bras sous l'aile et en poussant vers le haut.
- Retirer les 2 vis de fixation latérales supérieures dans les trappes.
- Retirer les 2 vis de fixation latérales inférieures dans les passages de roue.
- Tirer, horizontalement sur une dizaine de centimètres, le pare-chocs pour dégrafer les attaches de maintien.
- Déconnecter les faisceaux des clignotants.

Démontage de la batterie

- Débrancher en premier la borne négative (côté gauche), puis en second la borne positive (côté droit) :
 - Dévisser et retirer la vis de la cosse.
 - Retirer la cosse de la borne.
- **Veiller à ce que toute cosse débranchée ne revienne pas en contact avec les bornes de la batterie - Risque de court-circuit !**

- Dévisser les 3 vis de fixation de la bride de maintien de la batterie.
- Retirer la bride de maintien puis la batterie.

Repose de la batterie



- Mettre en place la batterie dans son compartiment.
- Remettre en place la bride de maintien avec ses 3 vis de fixation.
- Rebrancher en premier la borne positive (côté droit), puis en second la borne négative (côté gauche) :
 - Insérer l'écrou à l'horizontale dans le logement carré de la borne.
 - Poser la cosse en appui sur le dessus de la borne.
 - Insérer la vis dans la borne et l'écrou, puis visser jusqu'en butée.

Remontage du pare-chocs arrière

- Approcher le pare-chocs du cadre.
- Repasser le faisceau pendant de l'éclairage devant le pare-chocs.

- Connecter les faisceaux aux clignotants.
- Mettre en place, puis enfoncer horizontalement le pare-chocs pour clipper les attaches de maintien.
- Revisser les 2 vis de fixation latérales supérieures dans les trappes.
- Revisser les 2 vis de fixation latérales inférieures dans les passages de roue.
- Revisser les 2 vis de fixation inférieures sur le cadre.
- Clipper les 2 trappes d'accès supérieures sur les ailes.
- Au final, remonter le feu de plaque minéralogique.

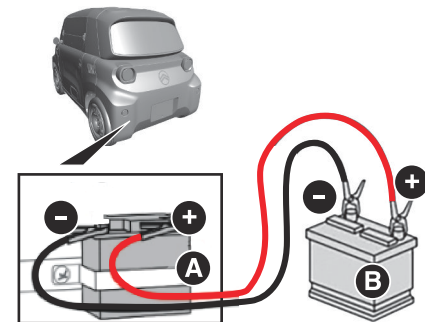
Pour plus d'informations sur le **feu de plaque minéralogique**, se reporter à la rubrique correspondante.

DÉMARRAGE AU MOYEN D'UNE AUTRE BATTERIE

Lorsque la batterie du véhicule est déchargée, le moteur peut être démarré à l'aide d'une batterie de secours (externe ou d'un autre véhicule) et de câbles de secours ou bien à l'aide d'un booster de batterie.

⚠ Avertissement
Ne jamais démarrer le moteur en branchant un chargeur de batterie.
Ne jamais utiliser un booster de batterie 24 V ou supérieur.
Vérifier au préalable que la batterie de secours a une tension nominale de 12 V et une capacité au minimum égale à celle de la batterie déchargée.
Les deux véhicules ne doivent pas se toucher.
Débrancher ou éteindre tous les consommateurs électriques des deux véhicules (équipement nomade, système audio, essuie-glace, feux...).

Ne pas débrancher la borne (+) quand le moteur tourne.



- Connecter le câble rouge à la borne (+) de la batterie en panne **A**, puis à la borne (+) de la batterie de secours **B** ou du booster.
- Connecter une extrémité du câble vert ou noir à la borne (-) de la batterie de secours

B ou du booster (ou au point de masse du véhicule dépanneur).

- ▶ Connecter l'autre extrémité du câble vert ou noir à la borne négative (-) de la batterie en panne **A**.
- ▶ Démarrer le moteur du véhicule dépanneur et le laisser tourner pendant quelques minutes.
- ▶ Tourner la clé de contact pour démarrer le véhicule en panne.
La batterie de traction prend le relais pour alimenter le réseau 12 V.
- ▶ Attendre le retour au ralenti du véhicule dépanneur.
- ▶ **Débrancher les câbles de secours dans l'ordre inverse.**
- ▶ Laisser le véhicule démarré, à l'arrêt au minimum 30 minutes, pour que la batterie de traction recharge la batterie 12 V.
Si le niveau de charge de la batterie de traction est trop faible, brancher le câble de charge du véhicule.

CHARGE DE LA BATTERIE AVEC UN CHARGEUR DE BATTERIE

Afin d'assurer une longévité optimale à la batterie, il est indispensable de maintenir sa charge à un niveau suffisant.
Dans certains cas, il peut être nécessaire de charger la batterie :

- Utilisation du véhicule essentiellement pour des trajets courts.
- En prévision d'une immobilisation prolongée de plusieurs semaines.

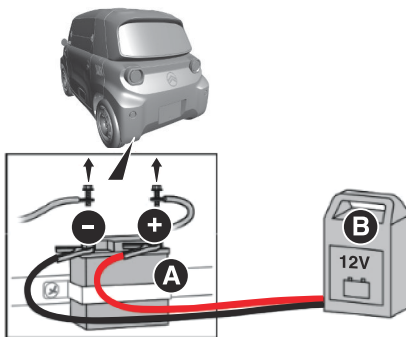


Avertissement

Pour recharger soi-même la batterie du véhicule :

- ▶ Utiliser uniquement un chargeur compatible avec les batteries au plomb-acide, d'une tension nominale de 12 V.
- ▶ Respecter les instructions d'utilisation fournies par le fabricant du chargeur.
- ▶ Ne jamais inverser les polarités.
- ▶ Débrancher la batterie 12 V.

Veiller à ne pas brancher en même temps le câble de charge du véhicule.



- ▶ Couper le contact.
- ▶ Débrancher ou désactiver tous les dispositifs électriques (appareils portables, essuie-glaces, feux, etc.).
- ▶ Éteindre le chargeur **B** avant de connecter les câbles avec la batterie, afin d'éviter toute étincelle dangereuse.
- ▶ Vérifier le bon état des câbles du chargeur.

- ▶ Connecter les câbles du chargeur **B** comme suit :

- Le câble rouge positif (+) à la borne (+) de la batterie **A**.
- Le câble noir négatif (-) à la borne (-) de la batterie **A**.

- ▶ À la fin de l'opération de charge, éteindre le chargeur **B** avant de déconnecter les câbles de la batterie **A**.

Changement d'un balai d'essuie-glace

Dépose / Repose



Avertissement

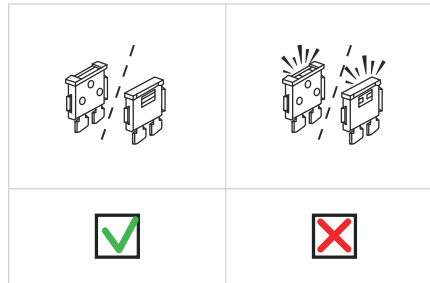
Faire attention à ne pas saisir le bras au niveau du gicleur.
Ne pas toucher aux balais - Risque de déformations irrémédiables.
Ne les relâchez pas lorsque vous les déplacez. Risque de détérioration du pare-brise !

- ▶ Nettoyer le pare-brise à l'aide d'un liquide lave-glace.
- ▶ Saisir le bras par sa partie rigide et le tirer vers soi au maximum.
- ▶ Tout en maintenant le bras relevé, déclipper le balai usé et le retirer.
- ▶ Tout en maintenant le bras relevé, installer le nouveau balai et le clipper.
- ▶ Rabattre le bras avec précaution en l'accompagnant jusqu'au pare-brise.

Remplacement d'un fusible

Avant de remplacer un fusible :

- ▶ Rechercher la cause de la panne et y remédier.
 - ▶ Arrêter toute consommation électrique.
 - ▶ Immobiliser le véhicule et couper le contact.
 - ▶ Repérer le fusible défectueux à l'aide des tableaux d'affectation et des schémas existants. Pour intervenir sur un fusible, il est impératif de :
 - ▶ Extraire le fusible de son logement et vérifier l'état de son filament.
 - ▶ Toujours remplacer le fusible défectueux par un fusible d'intensité équivalente (même couleur) ; une intensité différente peut provoquer un dysfonctionnement - Risque d'incendie !
- Si la panne se reproduit peu après le changement du fusible, faire vérifier l'équipement électrique par le Réseau ou un atelier qualifié.



Note

Les tableaux d'affectation des fusibles et les schémas correspondants sont disponibles dans le Réseau ou les ateliers qualifiés.

Le remplacement d'un fusible non mentionné dans les tableaux d'affectation peut entraîner un dysfonctionnement grave sur le véhicule. Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.



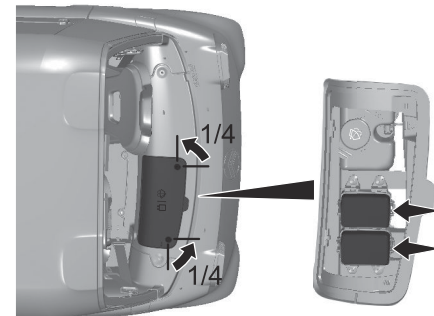
Avertissement

Installation d'accessoires électriques

Avant d'installer d'autres équipements ou accessoires électriques sur le véhicule, consulter le Réseau ou un atelier qualifié. Le Constructeur décline toute responsabilité pour les frais occasionnés par la remise en état du véhicule ou les dysfonctionnements résultant de l'installation d'accessoires auxiliaires non fournis, non recommandés par le Constructeur et non installés selon ses prescriptions, en particulier lorsque la consommation de l'ensemble des appareils supplémentaires branchés dépasse 10 milliampères.

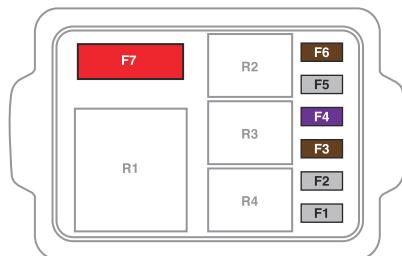
Le non-respect de ces recommandations augmente considérablement le risque de panne.

Accès aux fusibles



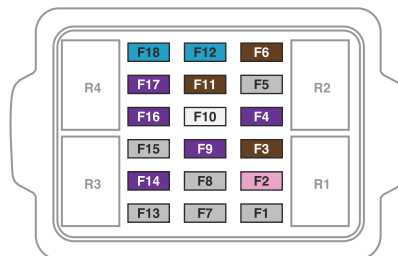
- ▶ Tourner d'un quart de tour les 2 vis de fixation.
- ▶ Déclipper la trappe d'accès.
- ▶ Extraire et remplacer le fusible concerné.

Tableau des fusibles - Boîtier 1



Fusible N°	Ampérage (A)	Fonctions
F1	2 A	Contacteur de frein (+Batterie)
F2	2 A	Calculateur principal (+Batterie)
F3	7.5 A	Ventilateur
F4	3 A	Combiné d'instruments
F5	2 A	Calculateur batterie
F6	7.5 A	Avertisseur sonore
F7	50 A	Chaîne de traction batterie / convertisseur DC/DC

Tableau des fusibles - Boîtier 2



Fusible N°	Ampérage (A)	Fonctions
F1	2 A	Commande au volant gauche
F2	4 A	Calculateur principal (+Après contact)
F3	15 A	Pompe lave-glaces
F5	2 A	Voyants d'avertissement du combiné
F7	2 A	Calculateur moteur
F8	2 A	Contacteur de frein (+Après contact)
F9	3 A	Prise USB - Éclairage boutons ventilation, chauffage/dés-embuage, sélecteur

		de mode de conduite
F11	7.5 A	Prise diagnostic
F12	15 A	Moteur d'essuie-glace (+Batterie)
F13	2 A	Capteur de vitesse de roue arrière gauche
F14	3 A	Feux de position avant gauche et arrière droit - Feu de plaque minéralogique
F15	2 A	Feux de position arrière gauche et avant droit
F16	3 A	Feux de croisement droit
F17	3 A	Feux de croisement gauche
F18	15 A	Moteur d'essuie-glace (+Après contact)

Remplacement d'une ampoule

Avertissement **Nettoyage**

Les projecteurs sont équipés de lentilles en polycarbonate, revêtues d'un vernis protecteur :

- **Ne pas les nettoyer avec un chiffon sec ou abrasif, ni avec un produit détergent ou solvant.**
- Utiliser une éponge et de l'eau savonneuse ou un produit avec pH neutre.
- En utilisant le lavage au jet d'eau sur des salissures persistantes, ne pas diriger de manière prolongée le jet sur les projecteurs, les feux et leur contour pour éviter de détériorer leur vernis et leur joint d'étanchéité.

Avertissement **Diodes électroluminescentes (LED)**

Ne pas toucher aux projecteurs / feux à technologie LED.

Pour le remplacement de ce type de lampes, s'adresser impérativement au Réseau ou à un atelier qualifié.

Note **Indicateurs de direction**

Un clignotement plus rapide du témoin d'indicateur de direction (droit ou gauche) indique la défaillance d'une des lampes du côté correspondant.

FEUX AVANT



1. Indicateurs de direction
2. Feux de position / Feux de croisement

FEUX ARRIÈRE

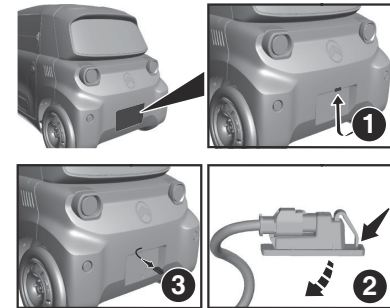


1. Indicateurs de direction

2. Feux de position/Feux stop
3. Éclairage de plaque d'immatriculation

Éclairage de plaque minéralogique

Dépose



- ▶ S'allonger derrière le véhicule au niveau du milieu du pare-chocs arrière.
- ▶ Passer le bras derrière le pare-chocs pour atteindre l'éclaireur au-dessus de l'absorbeur en mousse.
- ▶ Pincer le clip de fixation de l'éclaireur.
- ▶ Pousser l'éclaireur vers le bas tout en maintenant le clip de fixation.
- ▶ Déconnecter l'éclaireur du faisceau.
- ▶ Laisser pendre le faisceau au travers du pare-chocs.

Repose

- ▶ Connecter le nouvel éclaireur au faisceau pendant.
- ▶ Remettre en place l'éclaireur dans son logement en le poussant jusqu'au clippage.

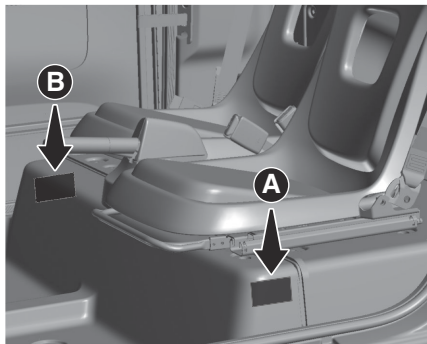
Changement d'une roue

Le véhicule ne dispose pas d'outillage de bord , comme un cric ou une clé démonte-roue. En cas de crevaison , faire appel au Réseau ou à un atelier qualifié.

Pour le montage de pneus hiver ou la permutation des roues, se rendre dans le réseau ou un atelier agréé.

Éléments d'identification

Différents dispositifs de marquage visibles pour l'identification et la recherche du véhicule.



A. Étiquette des pneus

Collée au niveau du carter de l'assise côté conducteur.

Indique les pressions de gonflage des pneus à froid.

B. Étiquette constructeur

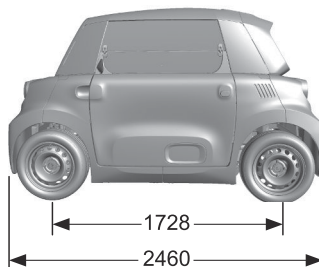
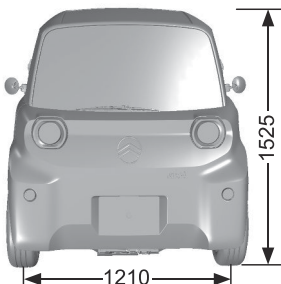
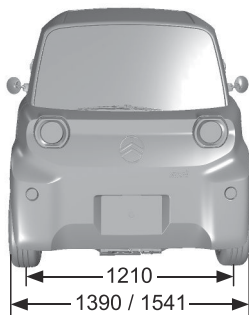
Collée au niveau du carter de l'assise côté passager.

Répertorie les informations suivantes :

- Nom du Constructeur.
- Numéro de réception communautaire.
- Numéro d'identification du véhicule (VIN).
- Niveau de bruit / Régime nominal.
- Puissance maximale / Vitesse maximale.
- Masse maximale techniquement admissible en charge (MTAC).

Dimensions

Ces dimensions ont été mesurées sur un véhicule non chargé.



Données du moteur

Version	AMI
Type variante version : 9A...	Z2CA
Poids	
Masse à vide, batterie comprise (kg)	483
Charge maximale avec conducteur (kg)	140
Masse totale autorisée en charge (kg)	700
Pneus	155/65R14
Moteur électrique	

Technologie	Excitation de machine synchrone
Puissance nominale : norme CE (kW)/(ch)	6/8,2
Puissance max. : norme CE (kW)/(ch)	9,4/12,6
Batterie de traction	
Version	AMI
Type variante version : 9A...	Z2CA
Technologie	Lithium-Ion
Capacité installée (kWh)	5,4 (utile)
Charge domestique	
Tension alternative (Vac)	230 (monophasé)
Intensité (A)	16
Longueur du câble de charge (m)	3
Temps de charge (h)	4 h jusqu'à 100 %*2
Autonomie (km / miles)	46/75

² Le temps de recharge varie en fonction de la température de la batterie, de son vieillissement, des cycles de charge et de décharge et de la version de batterie.

Déclaration de conformité



Note

**Déclaration de conformité des
équipements radioélectriques**

Les certificats sont disponibles sur le site

Internet de la marque :

<http://service.citroen.com/ACddb/>

Index

Caractères spéciaux

, Afficheur monochrome 1, 14

A

Accessoires 1, 3
Afficheur 15
Afficheur, pneu 1, 14
Aménagement, intérieur 1, 13
Ampoules (remplacement) 1, 35
Anneau de remorquage 25
Autonomie 16, 23
Avertisseur sonore 1, 11

B

Balai d'essuie-glace (changement) 11
Batterie de traction 2, 19
Batterie, 12 V 1, 28, 29

C

Câble de charge 21
Câble de charge domestique 21
Caisse 26
Ceintures de sécurité 1, 7
Changement d'un balai d'essuie-glace 1, 32
Changement d'une roue 1, 36
Charge de la batterie de traction 1, 3, 19, 37
Charge domestique 1, 19, 37
Chauffage 1, 16
Clé 18

Combiné d'instruments 1, 14
Commande multifonction 11
Commandes au volant 1, 12
Commutateur, allumage 18
Compteur kilométrique 1, 14
Conseils pour la conduite 1, 23
Conseils sur l'entretien et la maintenance 1, 26
Consignes de sécurité (conseils) 1, 2
Contrôle des niveaux 1, 27
Contrôles 1, 28
Contrôles, routine 1, 28

D

de liquide de lave-glace 28
Démarrage au moyen d'une autre batterie 31
Démarrage/Arrêt du véhicule 1, 18
Dépose de la batterie 28
Dépose du pare-chocs arrière 30
Dépose du pare-chocs avant 27
Désembuage 1, 16
Dimensions 1, 37
Disques de frein 29
Données techniques 1, 37

E

Éclairage extérieur 1, 12
Éco-conduite (conseils) 1, 23
Éléments, identification 1, 36
Enfants 10
Entretien 1, 26, 28
Équipement de confort thermique 23

Essuie-glaces 1, 11
Étiquettes, identification 36

F

Fermeture des portes 1, 5
Fermeture des vitres 1, 6
Feux de détresse 1, 25
Feux de plaque minéralogique 35
Feux, arrière 35
Feux, avant 35
Frein de stationnement 1, 18, 28
Freinage régénératif (décélération par frein moteur) 19
Fusibles 33

I

Indicateur de niveau de charge 1, 14
Indicateurs clignotants 12
Indicateurs de direction 1, 12
Indicateurs, direction 1, 12
Instruments et commandes 1, 14

L

Lampe LED 1, 12
Lavage (conseils) 27
Lave-glace 1, 11
Liquide, frein 27
Liquide, Niveau 28

M

Maintenance (conseils)	1, 26
Maintenance, routine	28
Mise en roue libre	1, 19
Mobilité, électrique	1, 2, 24
Moteur, électrique	1, 3, 37

N

Nettoyage (conseils)	26
Niveau, liquide de frein	27
Niveaux et contrôles	1, 27
Numéro de série, véhicule	36

O

Outillage de bord	36
Ouverture des portes	1, 5
Ouverture des vitres	1, 6

P

Plaquette, frein	29
Pneus	29, 36
Poids	37
Port, USB	13
Portes	1, 5
Pose de la batterie	31
Pressions, pneus	29, 36
Protection des enfants	8, 10

R

Rangement	13
-----------------	----

Recharge de la batterie	32
Recharge de la batterie de traction	1, 19, 21
Récupération d'énergie	19
Réglage du siège	7
Remorquage du véhicule	1, 25
Remplacement d'un fusible	1, 33
Remplacement d'une ampoule	1, 35
Remplacement d'une roue	1, 36
Remplacement des ampoules	1, 35
Remplacement des fusibles	1, 33
Réservoir, lave-glace	28
Rétroviseurs, extérieurs	1, 7

S

Sécurité (conseils)	1, 3
Sélecteur, mode de conduite	1, 19
Siège conducteur	1, 7
Siège enfant	1, 8
Sièges enfants	10
Support pour Smartphone	13
Suspension	29

T

Tableau de bord	1, 14
Tableaux des fusibles	1, 33
Toit ouvrant, panoramique	1, 12
Totalisateur kilométrique	1, 14
Traction, électrique	1-3, 19

V

Vitres	6
Voyants d'avertissement et	15

Voyants d'avertissement et indicateurs	15
--	----



CITROËN prefers TotalEnergies



Matières recyclées / Véhicules hors d'usage

Automobiles CITROËN atteste, par application des dispositions de la réglementation européenne (Directive 2000/53) et de la réglementation n° 1094 de 2010 (amendement) sur les véhicules hors d'usage (responsabilité du producteur), qu'elle atteint les objectifs fixés par celles-ci et que des matières recyclées sont utilisées dans la fabrication des produits qu'elle commercialise.

Les reproductions et traductions même partielles de ce document sont interdites sans autorisation écrite d'Automobiles CITROËN.

Imprimé en UE
01-25

Automobiles CITROËN,
société par actions simplifiée au capital social de 159.000.000 euros dont le siège social est situé 2-10 boulevard de l'Europe, 78300 POISSY, et immatriculée auprès du RCS de Versailles sous le numéro 642 050 199.
www.citroen.com

COAMIAO2501fr-1

